



**Commune de Belmont-sur-Lausanne  
Municipalité**

**COMMUNICATIONS  
au Conseil communal, séance du 28 juin 2018**

**Gustave Muheim**

**Administration générale – Finances – Informatique –  
Personnel – TL - Délégué aux affaires Lausanne Région**

***Devenir des Offices postaux suisses et de celui de Belmont***

Le rapport du groupe de travail, mis en place par Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard, lui a été remis le 15 mai dernier. Hier, le Conseil fédéral a mis en consultation une modification de l'ordonnance, qui consiste à augmenter les prestations à domicile pour les communes qui n'ont ni office, ni agence postale et à considérer à l'avenir les besoins sur un plan régional et cantonal.

Par contre, il n'y aura pas de miracle : si la plupart des offices continuent à être ponctuellement « visités », c'est principalement le fait du dépôt et du retrait de colis (merci Zalando et autres QoQa) à rendement financier sans marges, et non plus d'opérations nécessitant une grande expertise du personnel. La digitalisation a « gagné la guerre », et remplace désormais la plupart des opérations aux guichets. Cette mutation de société touchera aussi, dans les 3 à 5 ans à venir, les administrations communales. Comme La Poste, Belmont doit s'y préparer en adaptant l'outil informatique et la formation du personnel.

Nous allons donc réfléchir cet été avec les délégués de la Poste, pour convenir comment dessiner au mieux l'avenir de ce « Service universel » sur notre territoire. Le Conseil communal et nos habitants seront informés en primeur, pourquoi pas lors d'une séance publique.

✍